

Cheptel bovin laitier

Letzte Aktualisierung : 05 Dezember 2024



En statistique, les vaches mixtes sont considérées comme laitières. De ce fait, le terme « vache laitière » reprend les vaches laitières mais également les vaches mixtes.

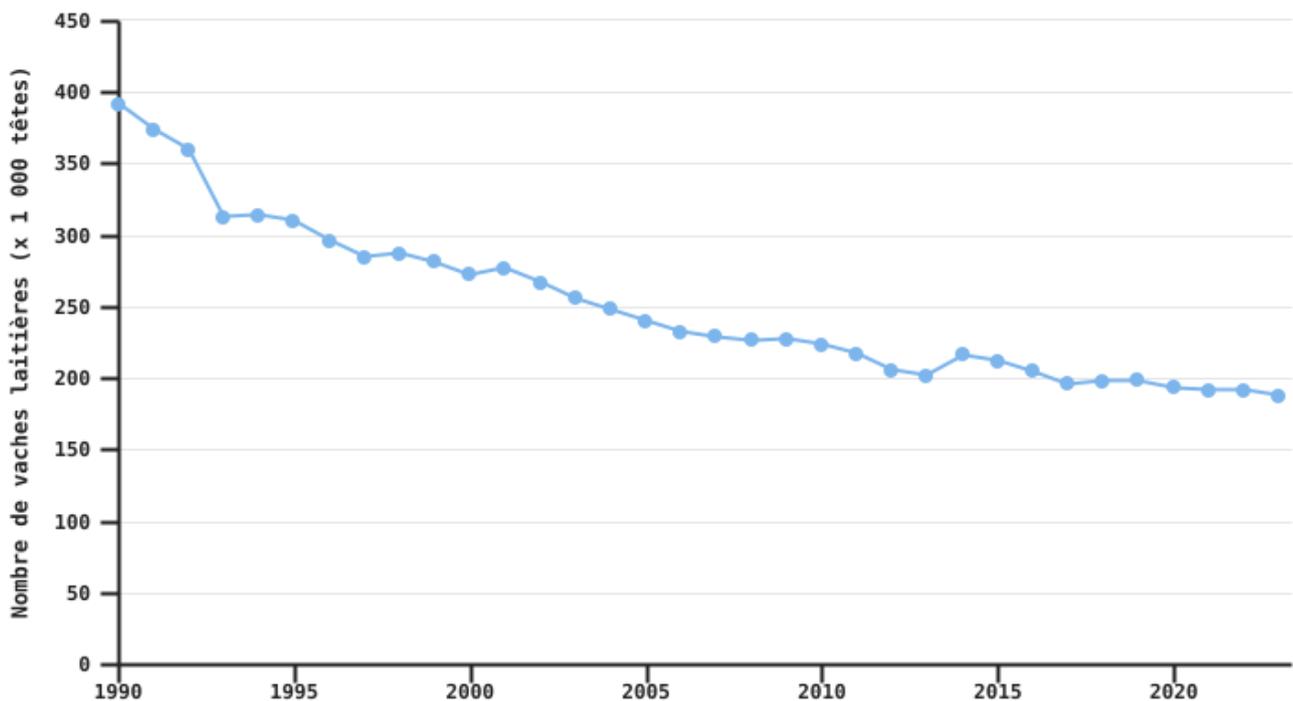
Cette fiche traite des troupeaux bovins destinés à la production laitière : le nombre de détenteurs, leurs effectifs total et moyen ainsi que leur évolution au cours du temps, selon les différentes orientations technico-économiques [OTE] et leur localisation sur le territoire. Par convention, seuls les troupeaux d'au moins 5 vaches laitières sont pris en considération dans le cadre de cette analyse.

Le nombre moyen de vaches laitières par exploitation a fortement progressé depuis 1990 pour atteindre en 2023, 69 têtes. Ce phénomène résulte d'une diminution plus rapide du nombre de détenteurs wallons par rapport au nombre total de vaches. Le nombre de vaches laitières par exploitation progresse bien que ce secteur exige une part importante de travail d'astreinte.

Avec 188 000 vaches laitières en 2023, la Wallonie a perdu plus de la moitié de ses effectifs en 3 décennies

En 2023, le nombre de vaches laitières est d'un peu moins de 188 000 têtes, ce qui représente 19 % du cheptel bovin wallon. L'amélioration des connaissances zootechniques, du savoir-faire des agriculteurs et de la génétique a permis une augmentation de la production de lait par vache et par an, ce qui a entraîné par conséquent une diminution du nombre d'animaux. Le nombre de vaches laitières a été divisé par deux en trois décennies.

Evolution du nombre de vaches laitières



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

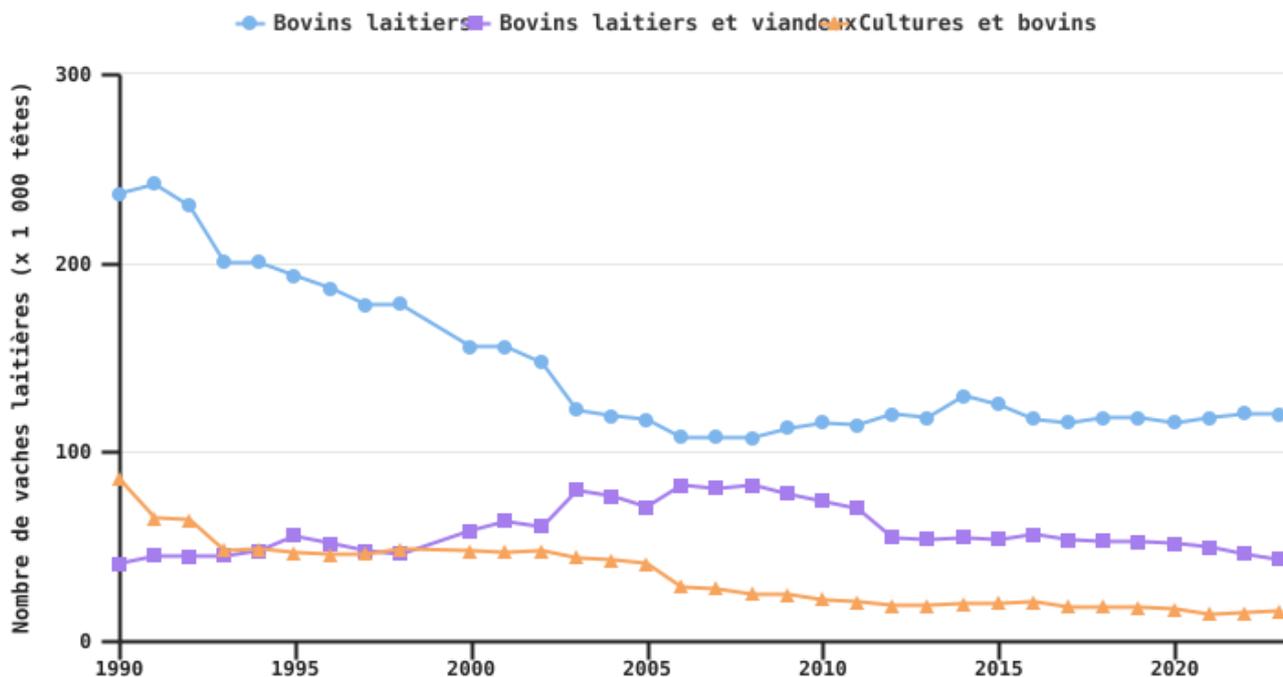
- Depuis trois décennies, environ six vaches laitières sur dix sont détenues par une exploitation spécialisée en bovins laitiers

L'analyse selon l'orientation technico-économique [OTE] sera réalisée uniquement pour les exploitations dites professionnelles. Le cheptel laitier est quasiment uniquement détenu dans ce type d'exploitation.

En 2022, les élevages appartenant aux OTE spécialisées dans l'élevage bovin, les unes axées sur les bovins laitiers et les autres combinant bovins laitiers et viandeux, détiennent 87 % du nombre de vaches laitières wallonnes.

En 1990, cette répartition était légèrement différente. Avec 63 % des vaches, les exploitations spécialisées en bovins laitiers détenaient déjà la majorité du troupeau. En revanche, les exploitations combinant cultures et bovins étaient, en termes de nombre de vaches, prédominantes (23 % du cheptel) par rapport aux exploitations combinant bovins laitiers et viandeux (11 % du cheptel). Depuis 1990, la première OTE a perdu 82 % de son effectif de vaches laitières alors que la seconde a progressé de 5 %.

Evolution du nombre de vaches laitières des exploitations professionnelles selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

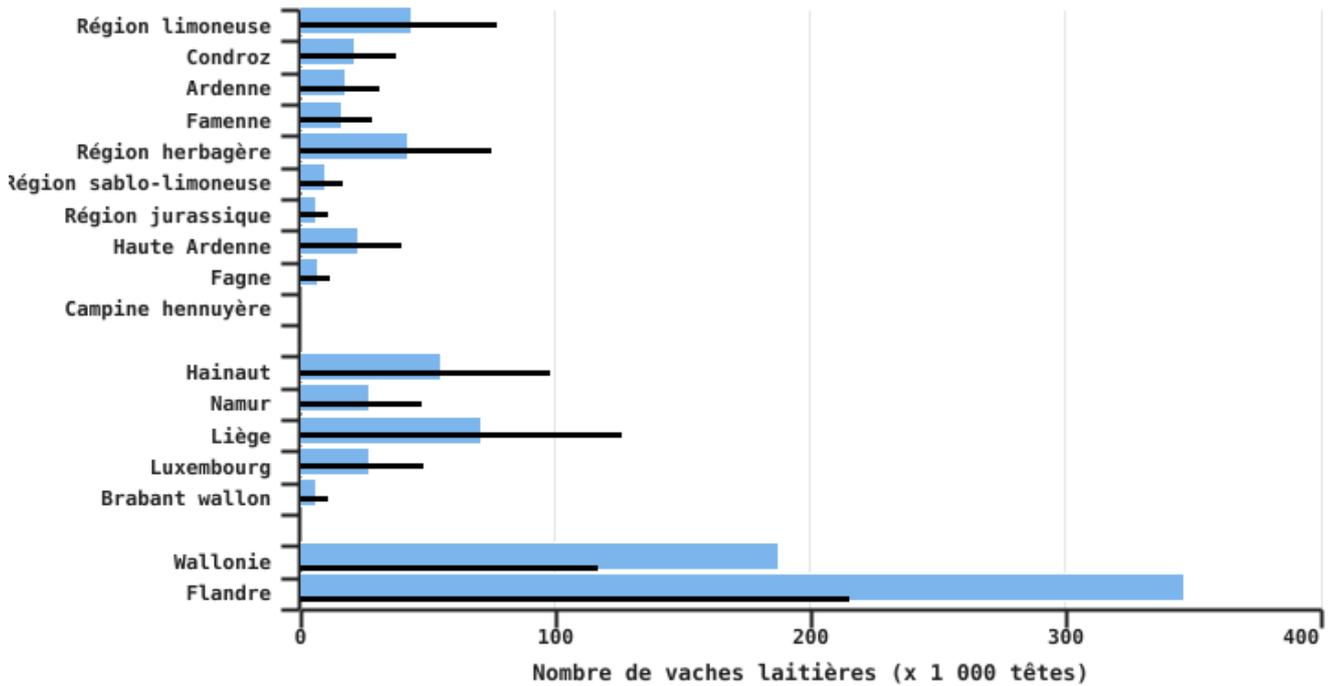
- Les vaches laitières belges sont majoritairement détenues en Flandre, cette région a perdu 23 % de ses vaches, soit deux fois moins que la Wallonie

Les vaches laitières wallonnes sont réparties de manière inégale selon la **région agricole**. En 2023, les régions limoneuse et herbagère regroupent chacune 23 % des vaches laitières wallonnes. Même si la majorité des exploitations de Haute Ardenne sont des élevages spécialisés en bovins laitiers, seulement 12 % des vache laitière est détenue dans cette région. En trois décennies, ce sont les deux régions à vocation laitière (région herbagère et Haute Ardenne) qui ont perdu le moins de vaches laitières : plus ou moins un tiers de l'effectif de 1990.

En 2023, les vaches se répartissent comme suit selon la **province** : avec un peu moins de 71 000 vaches laitières, la province de Liège possède 38 % du cheptel wallon, la province de Hainaut en détient 29 % et les trois autres provinces se répartissent le dernier tiers. Depuis 1990, la province de Liège, malgré une diminution de 41 % du nombre de ses vaches laitières, est la seule province à ne pas avoir perdu plus de la moitié de ses vaches.

La **Flandre** regroupe 65 % des vaches laitières belges. En 1990, cette région détenait 53 % du cheptel national. Jusqu'à dans les années 2010, le nombre de vaches laitières a diminué de façon similaire dans les deux régions du pays. Depuis 2013, le nombre de vaches laitières tend à augmenter en Flandre, contrairement à la Wallonie. Cependant, cette tendance s'inverse en 2023, avec une baisse de 4 000 têtes par rapport à 2022.

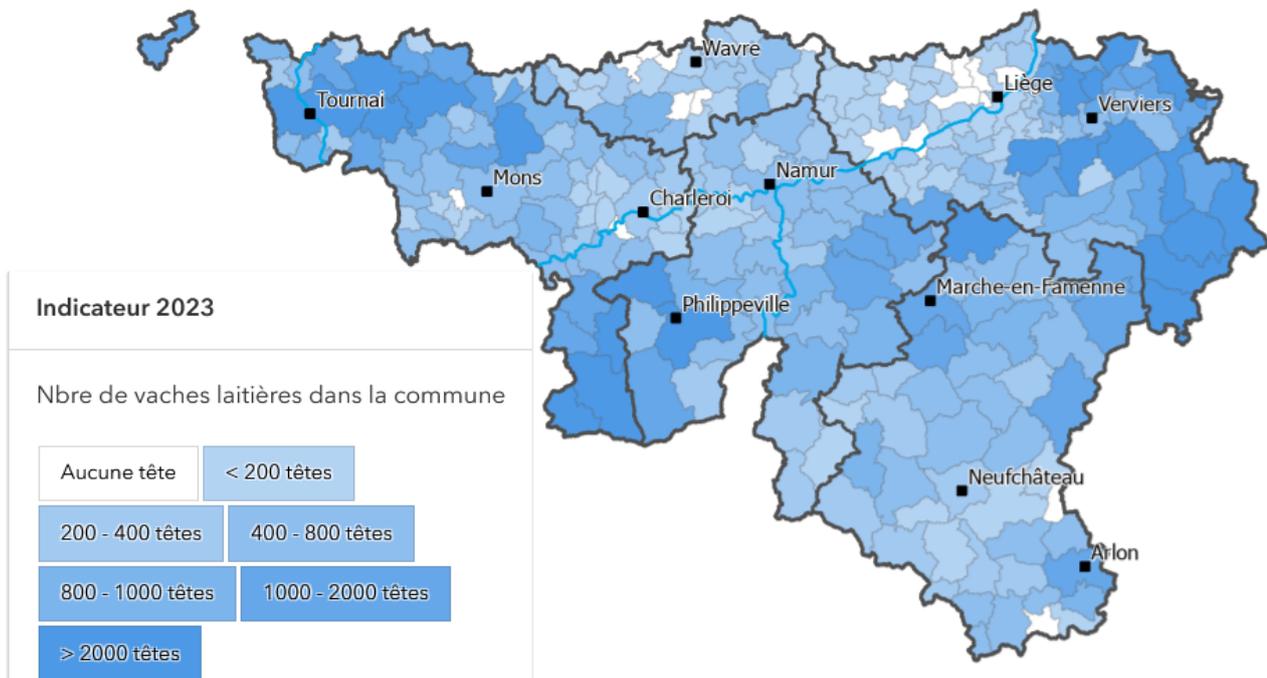
Répartition des vaches laitières en Wallonie et en Belgique en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

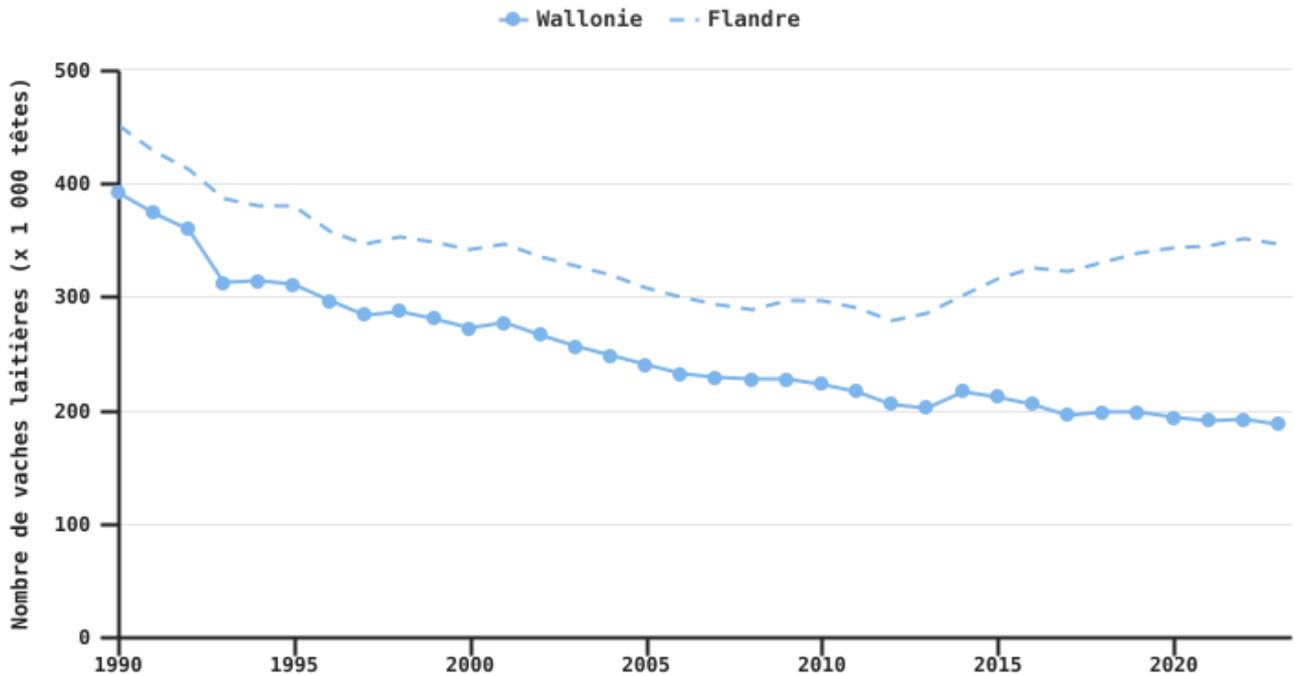
Répartition des vaches laitières par commune en 2023



SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Evolution du nombre de vaches laitières en Belgique



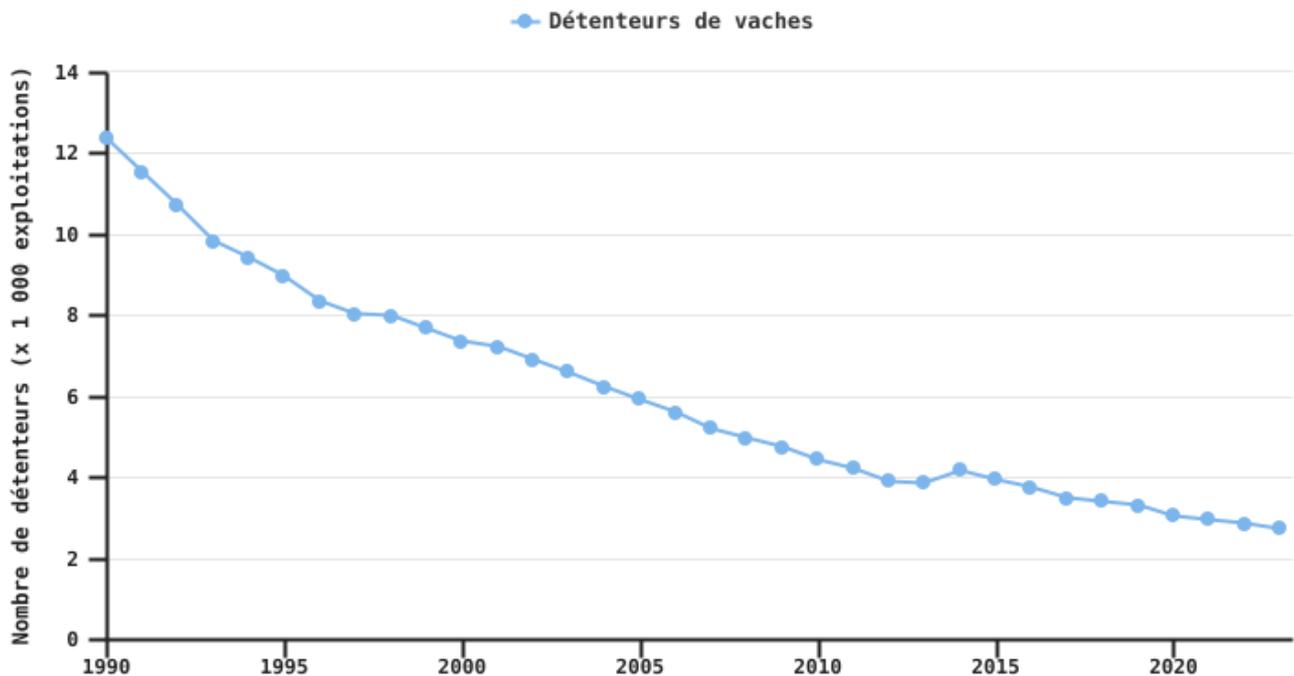
EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Depuis 1990, la Wallonie a perdu trois quarts de ses détenteurs de bovins laitiers ; ceux-ci se concentrent de plus en plus dans des exploitations bovines spécialisées

En 2023, 22 % de l'ensemble des exploitations wallonnes détiennent au moins 5 vaches. En 1990, 43 % des exploitations présentaient cette caractéristique. Il reste aujourd'hui moins d'un quart des exploitations détentrices présentes en 1990.

Evolution du nombre de détenteurs de vaches laitières



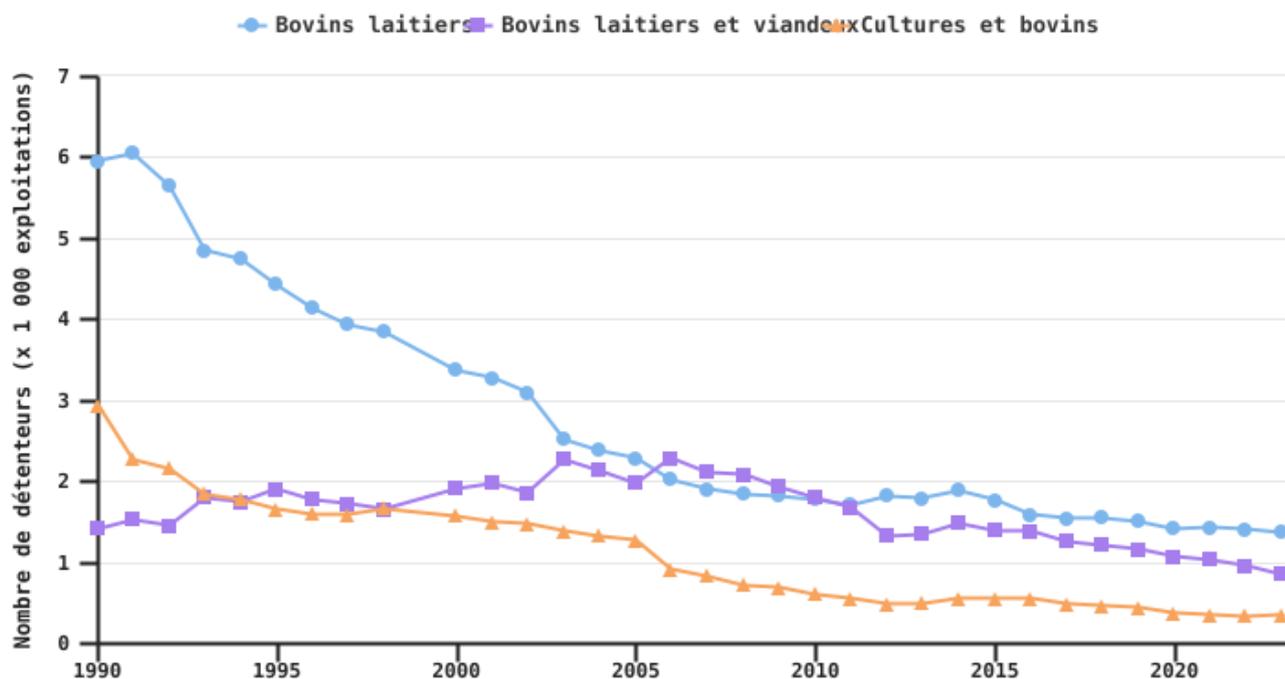
EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

- Les exploitations combinant bovins laitiers et viandeux tendent à prendre une place importante, même si les exploitations spécialisées en bovins laitiers restent majoritaires

Les exploitations détentrices d'au moins 5 vaches laitières sont toutes des exploitations professionnelles. La moitié se trouve au sein de l'orientation technico-économique [OTE] spécialisée en bovins laitiers et un tiers dans les élevages combinant bovins laitiers et viandeux. Malgré une perte d'un tiers de son effectif, la place de cette dernière OTE dans le paysage wallon a pris de l'importance. En effet, en 1990, elle ne concernait que 13 % des détenteurs de vaches laitières. Les exploitations combinant cultures et bovins représentaient à cette époque un peu plus d'un quart des détenteurs. On observe donc une concentration des détenteurs dans des exploitations spécialisées en élevage bovin.

Evolution du nombre de détenteurs professionnels de vaches laitières selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

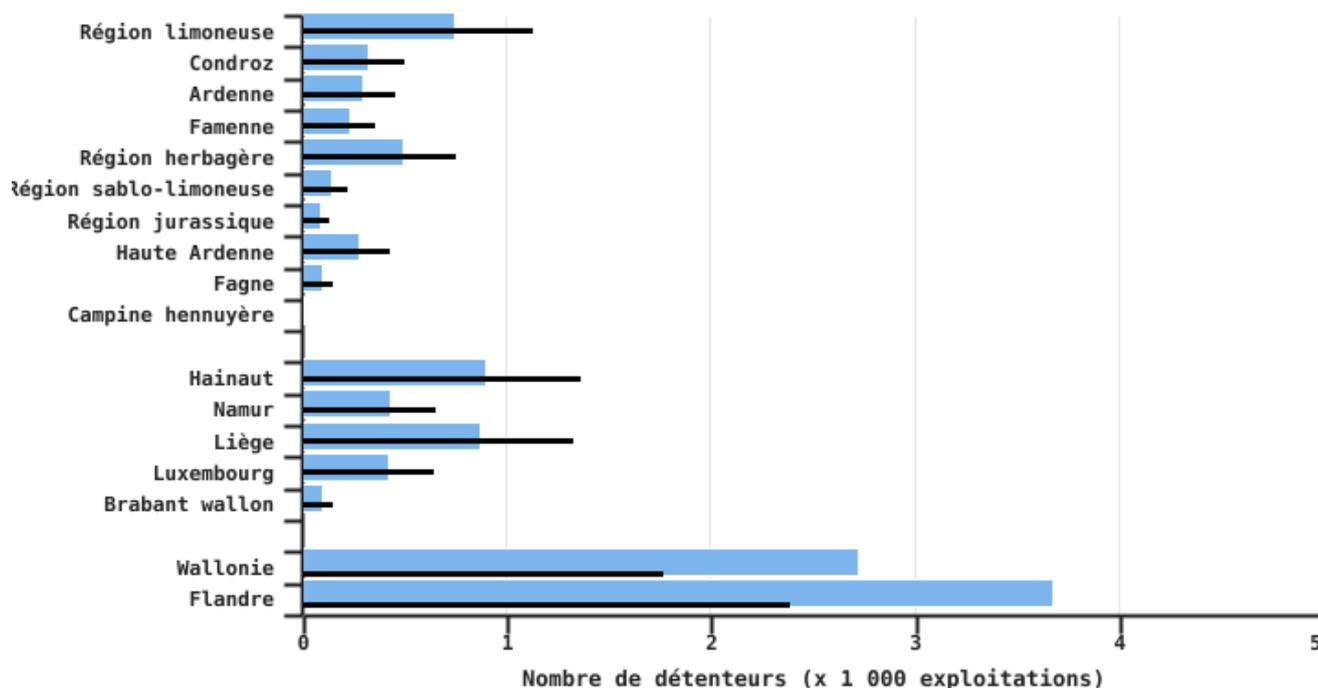
- Bien que plus orientée vers les grandes cultures, la région limoneuse compte plus d'un quart des détenteurs de vaches laitières wallonnes

En 2023, cinq **régions agricoles** (région limoneuse, région herbagère, Condroz, Ardenne et Haute Ardenne) concentrent 79 % des détenteurs de cheptel laitier. 27 % de ces détenteurs sont situés en région limoneuse bien que cette région soit fortement orientée vers les grandes cultures. La région herbagère concentre 18 % des détenteurs de cheptel laitier. Plus de la moitié des exploitations dites professionnelles de cette région sont spécialisées en bovins laitiers. La répartition entre les régions agricoles a peu évolué au cours du temps.

A l'échelon **provincial**, les provinces de Hainaut et de Liège concentrent les exploitations laitières wallonnes avec respectivement 33 et 32 % des détenteurs. La répartition entre les provinces a, elle aussi, peu évolué au cours des trente dernières années.

En 2023, 3 675 détenteurs sont situés en **Flandre**, soit 57 % du total national. Ce pourcentage est resté stable au cours du temps malgré une diminution de leur nombre de 78 % depuis 1990.

Répartition des détenteurs de vaches laitières en Wallonie et en Belgique en 2023



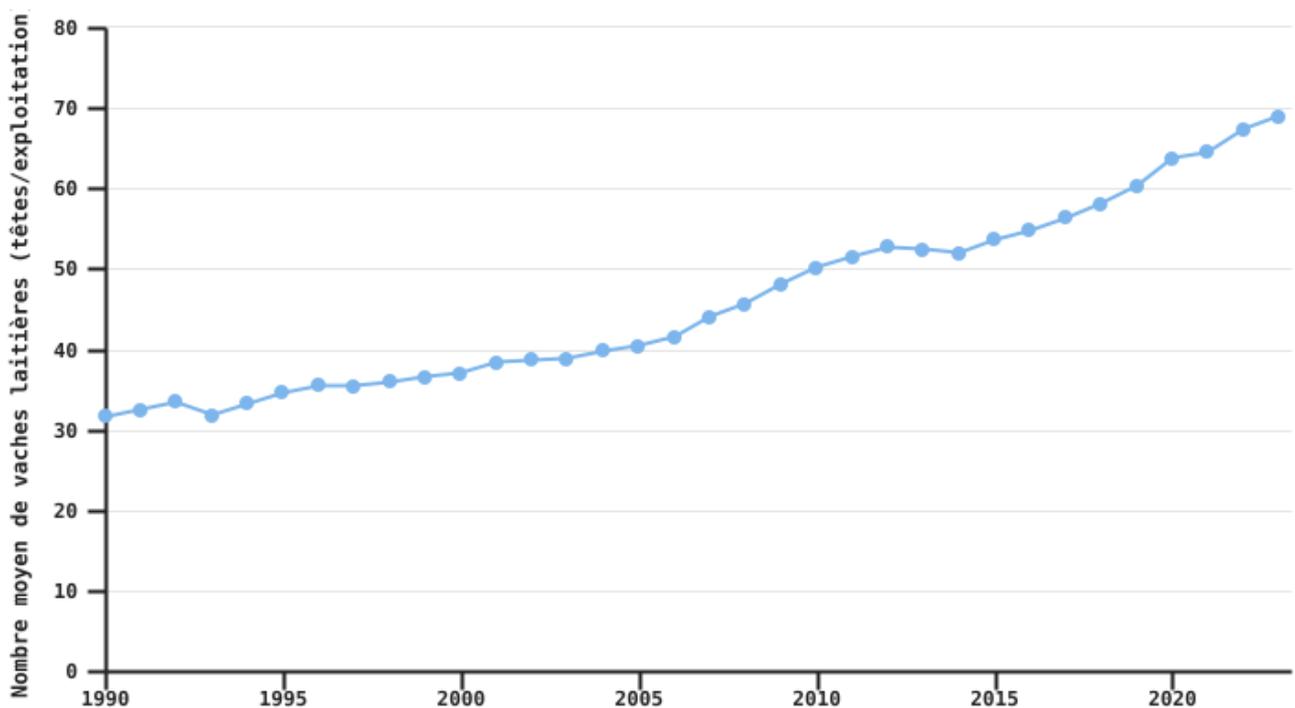
EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Le nombre moyen de vaches laitières par exploitation détentrice a doublé depuis 1990 principalement dans les élevages spécialisés en production laitière

Si le nombre de vaches laitières a sensiblement régressé en Wallonie, la diminution du nombre de détenteurs a été plus rapide encore, si bien que le nombre moyen de vaches laitières par exploitation détentrice n'a cessé de croître, pour atteindre 69 vaches laitières par exploitation en 2023, soit plus du double de 1990.

Evolution du nombre moyen de vaches laitières par exploitation



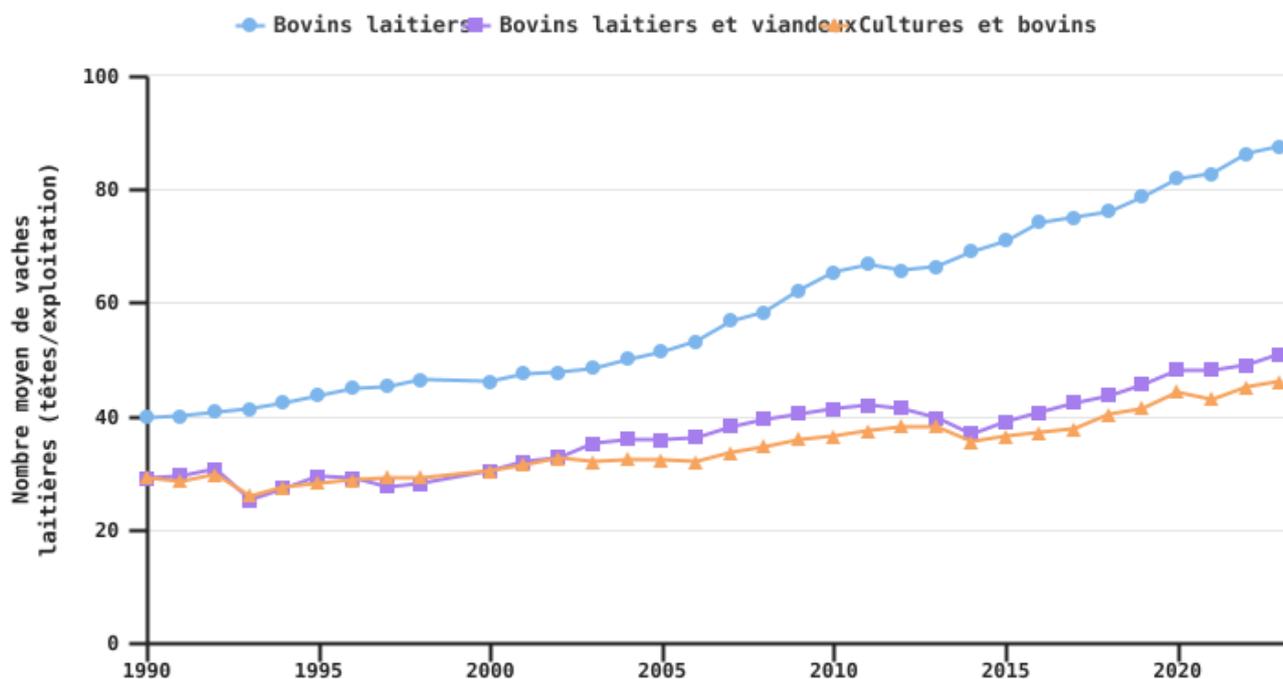
EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

- Les élevages spécialisés en bovins laitiers possèdent un troupeau moyen presque 30 % supérieur à la moyenne wallonne

Parmi les exploitations dites professionnelles, celles faisant partie de l'OTE « spécialisée en bovins laitiers » disposent d'un cheptel moyen de vaches laitières (88 têtes) supérieur de 27 % à la moyenne régionale. Il a doublé en l'espace de 3 décennies. Les exploitations combinant les bovins laitiers et viandeux ou combinant cultures et bovins ont un cheptel moyen avoisinant 50 vaches.

Evolution du nombre moyen de vaches laitières par exploitation professionnelle selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

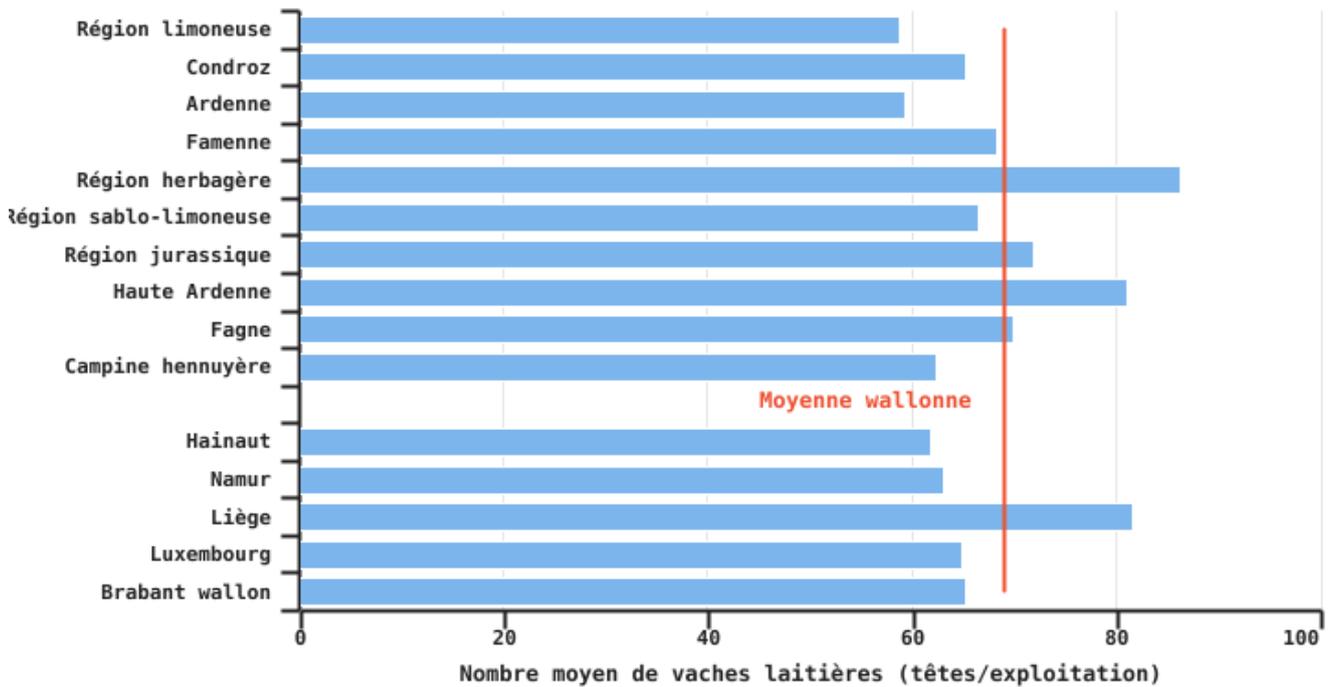
- Le nombre moyen de vaches laitières détenu par exploitation est plus important en Flandre qu'en Wallonie depuis 2013

Selon les **régions agricoles**, le cheptel moyen varie fortement. En 2023, le nombre moyen de vaches laitières par exploitation détentrice d'au moins 5 vaches laitières est le plus faible en Ardenne et en région Limoneuse (59 têtes). A contrario, il est le plus élevé en région herbagère (86 têtes) et en Haute Ardenne (81 têtes), régions principalement axées sur la production laitière. C'est en Haute Ardenne que la progression du cheptel moyen fut la plus forte avec un triplement du nombre moyen par exploitation depuis 1990.

La **province** de Liège, caractérisée par la présence d'un grand nombre d'exploitations laitières, dispose des élevages les plus importants, avec en moyenne 82 vaches laitières par exploitation détentrice. Les autres provinces ont un nombre moyen de vaches par exploitation tournant autour des 65 têtes. La progression depuis 1990 de ce paramètre est la plus importante dans la province de Liège et la plus faible dans la province de Namur.

En 2023, le nombre moyen de vaches laitières par exploitation en **Flandre** est de 94 têtes. Depuis 2013, la Flandre dispose d'un cheptel moyen supérieur à celui de la Wallonie. Cela s'explique par deux phénomènes : d'une part la progression du nombre de vaches laitières dans cette région, contrairement à ce qui est observé en Wallonie, et d'autre part, la chute plus importante du nombre de détenteurs. En trois décennies, le cheptel moyen par exploitation a triplé chez nos voisins.

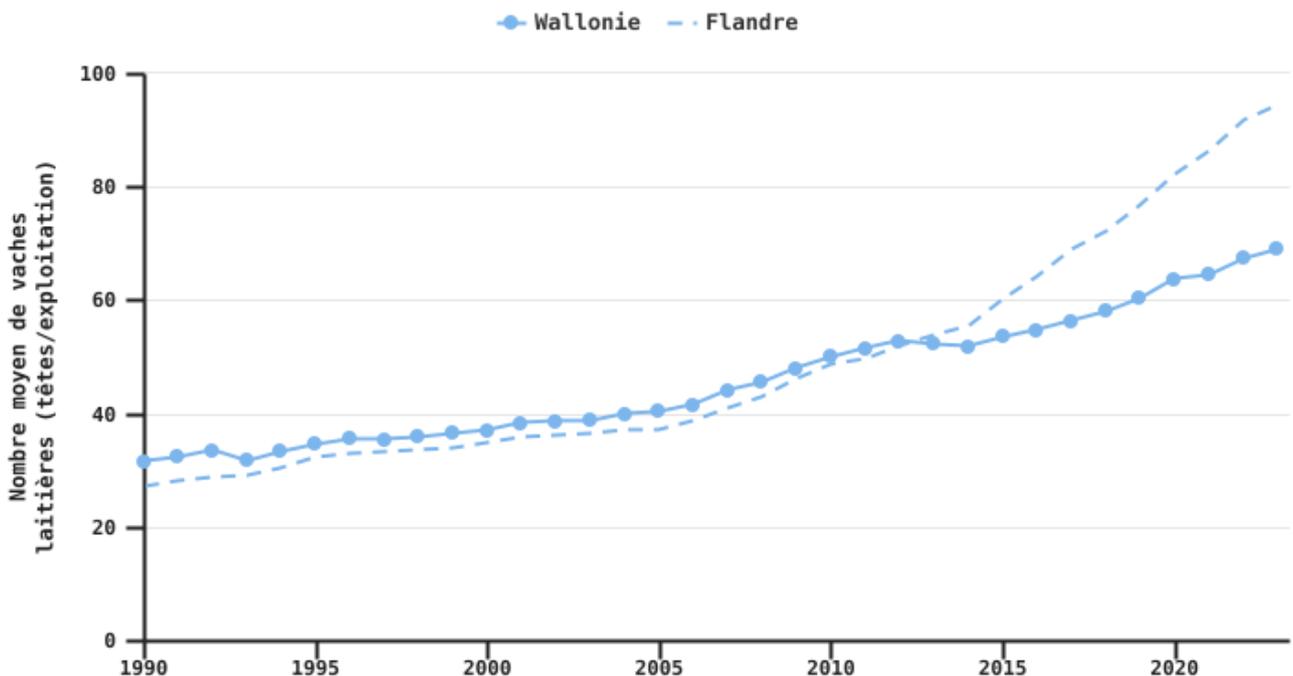
Nombre moyen de vaches laitières par exploitation selon la région agricole ou la province en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Evolution du nombre moyen de vaches laitières en Belgique



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

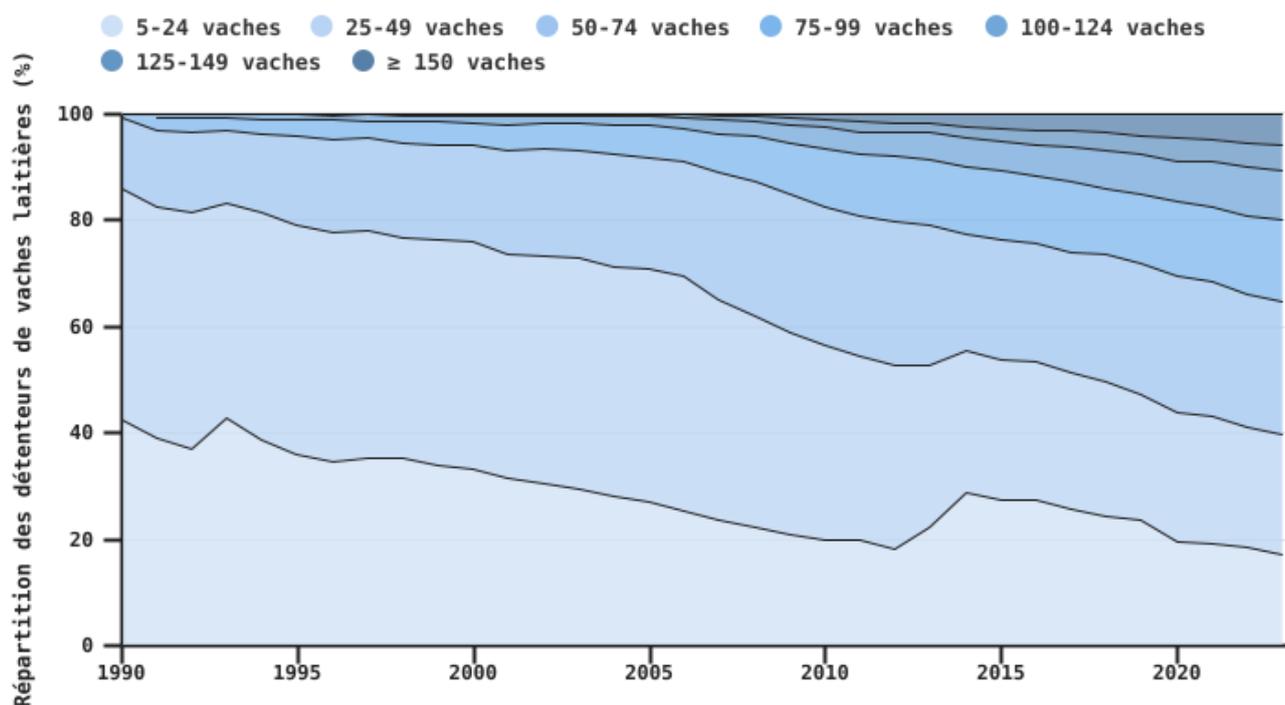
© ODW - 2024

Si la plupart des détenteurs de vaches laitières détiennent moins de 75 vaches, la progression du nombre d'élevages de plus de 100 vaches laitières est remarquable

En 2023, les détenteurs de moins de 75 vaches laitières représentent 64 % du total des détenteurs et détiennent ensemble 38 % des vaches wallonnes. Les détenteurs de « petits » troupeaux sont en régression constante, surtout pour la catégorie de 5 à 24 vaches laitières. C'est le phénomène inverse qui s'observe pour les grands troupeaux (> 100 vaches). Ils sont moins nombreux (20 % des détenteurs) mais détiennent 4 vaches sur 10.

Cette répartition est très différente de celle observée il y a trois décennies. En effet, 84 % des exploitations détentrices élevaient alors moins de 50 vaches laitières, dont la moitié avait moins de 25 vaches. Seules 3 % des fermes détentrices avaient un cheptel supérieur à 75 vaches laitières. Entre 1990 et 2023, le nombre de détenteurs de plus de 100 vaches laitières a progressé passant de moins de 89 éleveurs à 548.

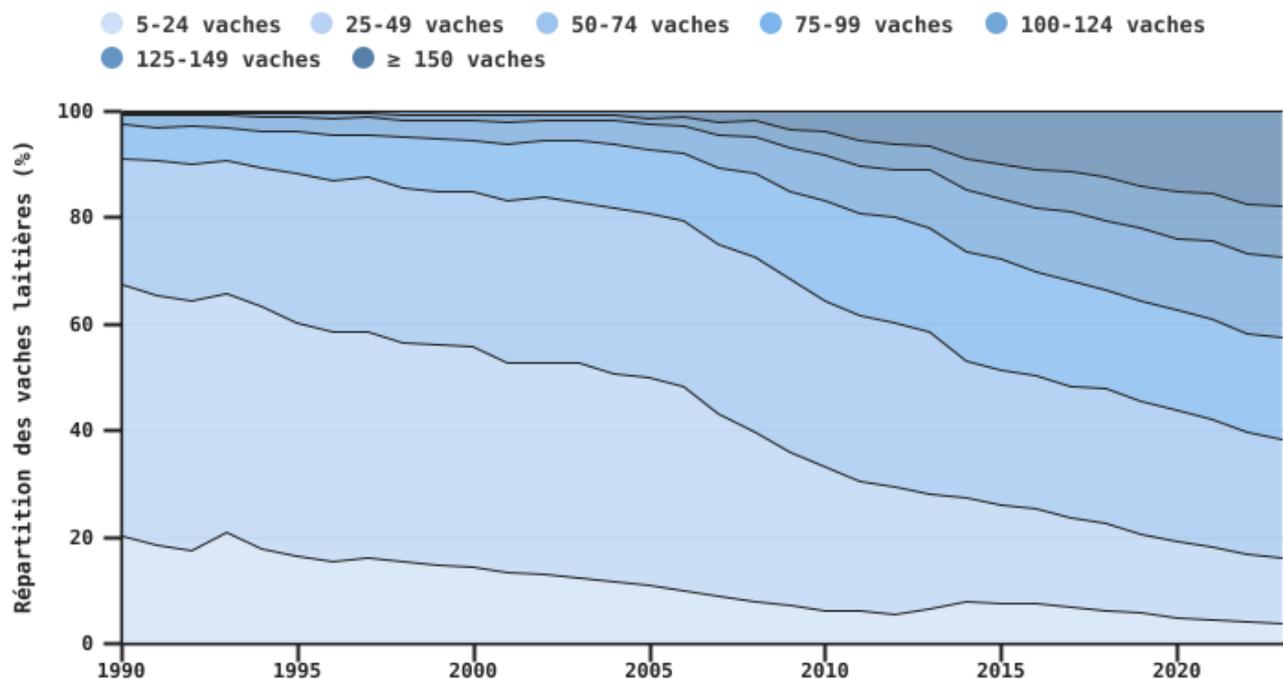
Evolution de la répartition des détenteurs de vaches laitières selon la taille des cheptels



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Evolution de la répartition du nombre de vaches laitières selon la taille des cheptels



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Un quart des exploitations détentrices ont plus de 50 vaches laitières par UT

Attention ! Les données utilisées ici sont les dernières données à notre disposition et concernent l'année 2020. Dès réception des données actualisées, nous mettrons à jour le contenu de ce paragraphe.

La notion d'unité de travail [UT] est le reflet du nombre d'équivalents temps plein [ETP] travaillant en agriculture. Les données relatives aux UT ne sont disponibles que lors des enquêtes de structure, c'est-à-dire les années 0 - 3 ou 6. De ce fait, cette partie ne pourra être mise à jour qu'avec les données de 2023.

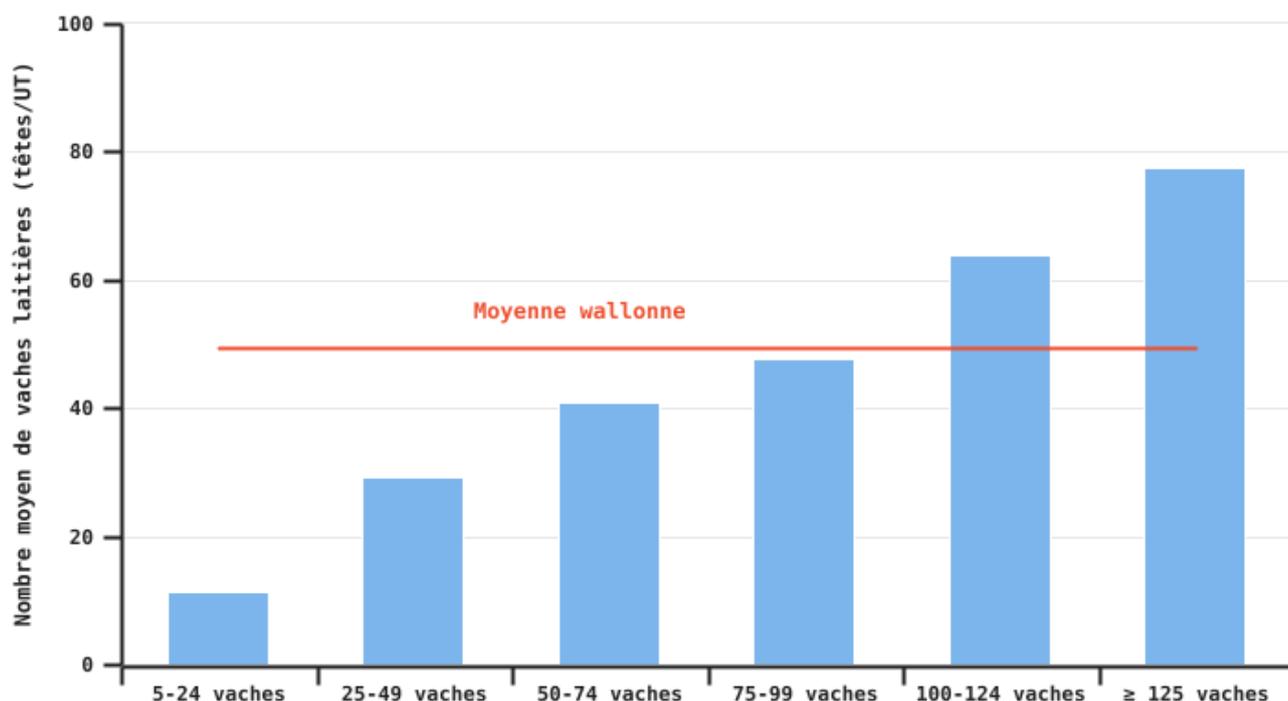
En Wallonie, le centre wallon de recherches agronomiques [CRA-W] a établi des références concernant le temps de travail dans les exploitations spécialisées en bovins laitiers, dans le cadre des projets « DuraLait » et « DuraLait Plus ». A partir de leurs observations, ils ont pu établir qu'au-delà de 50 vaches laitières par UT, il est difficile de tout gérer.

En 2020, dans les exploitations spécialisées en bovins laitiers, une UT gère 49 vaches laitières en moyenne. Dans environ une ferme sur quatre, la valeur de référence de 50 vaches laitières par

UT est dépassée. Dans les élevages de plus de 100 vaches laitières, cette norme n'est plus respectée que dans une exploitation sur sept. Dans les grandes exploitations, des éléments comme les économies d'échelle, l'automatisation, etc. pourraient en partie compenser le manque de main-d'œuvre, mais le risque d'être dépassé par la charge de travail reste élevé en cas d'excès d'animaux. La qualité de vie des exploitants est directement liée à cette pression du travail.

Selon des études française et wallonne, le travail d'astreinte dans les exploitations spécialisées en bovins laitiers est en moyenne de 35 heures par UGB. Cependant, ce temps varie selon différents critères dont la taille de l'exploitation. En effet, plus le troupeau est grand et plus des économies d'échelle peuvent être observées. Malgré cela, le travail augmente par UT avec le nombre de vaches laitières sur l'exploitation. En moyenne, une UT réalise 7h30 de travail d'astreinte par jour en élevage laitier. De plus, il faut ajouter toutes les heures liées au travail de saison, à l'administratif et à la gestion des imprévus. La pression du travail est donc importante dans les exploitations spécialisées en bovins laitiers mais des solutions existent si le travail devient trop pesant pour l'éleveur.

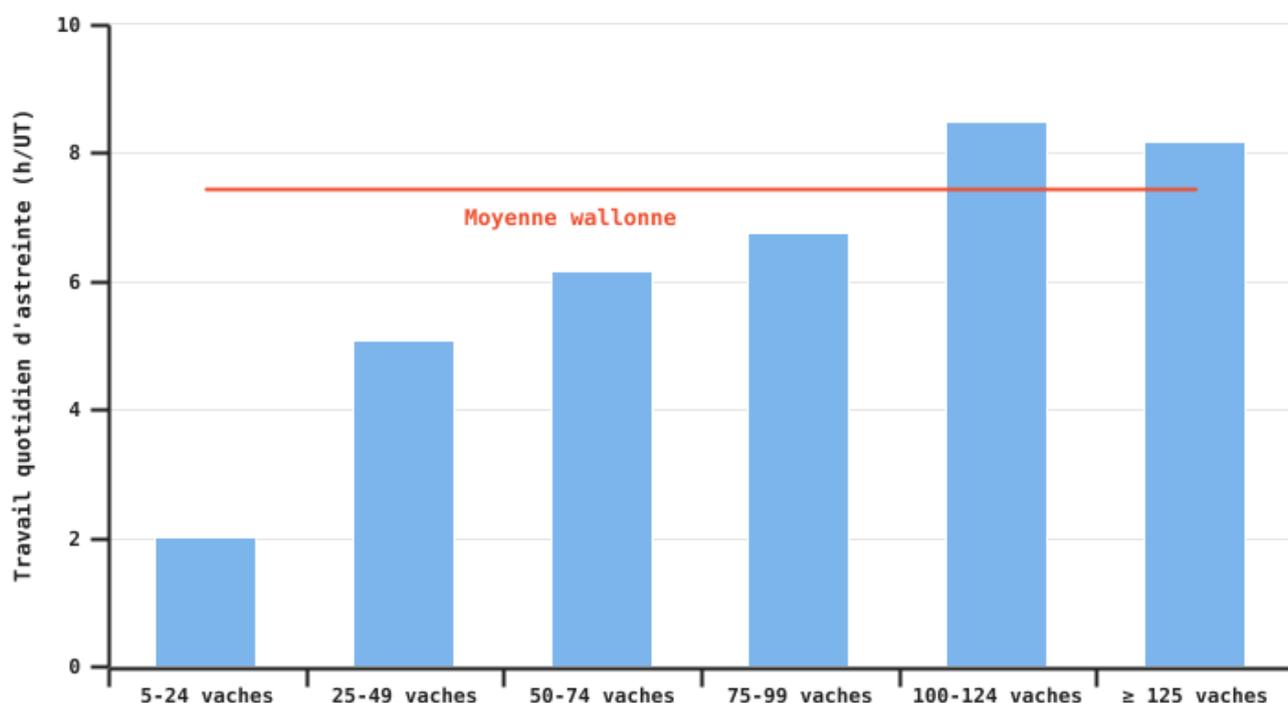
Nombre de vaches laitières par UT selon la taille des cheptels en 2020



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2024

Travail d'astreinte quotidien selon la taille du cheptel en 2020



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

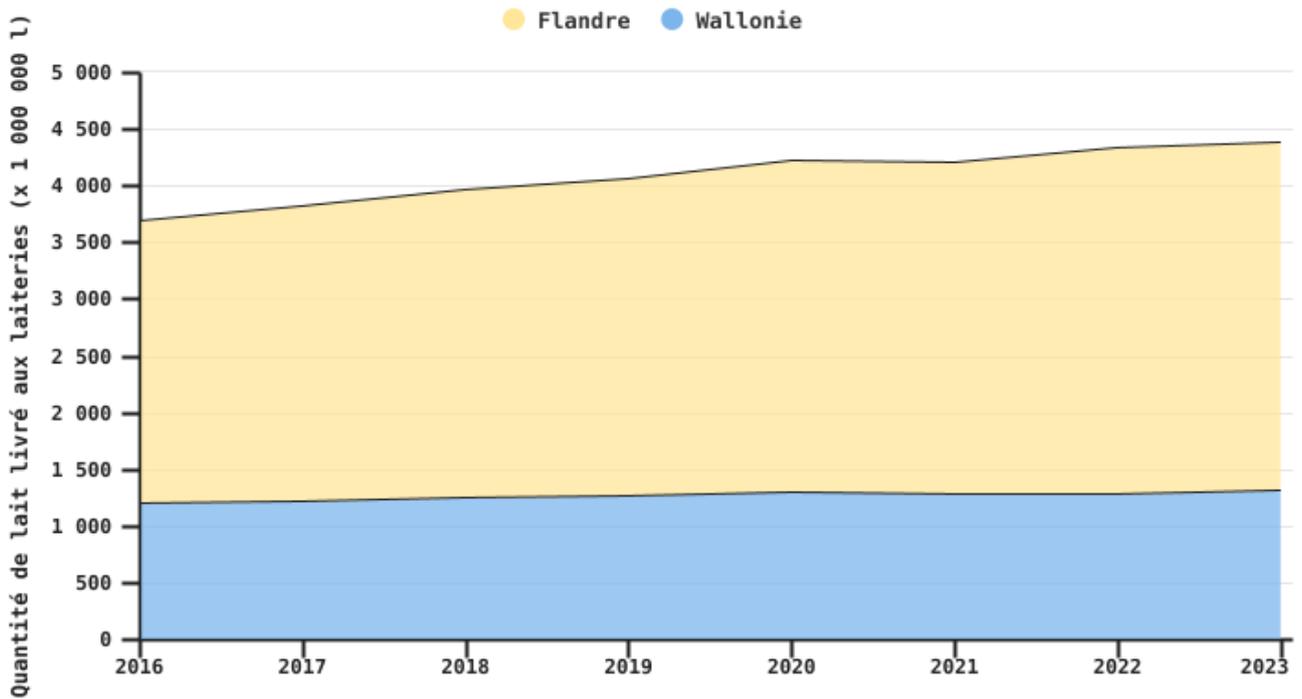
© ODW - 2024

La production laitière livrée en Belgique avoisine les 4,38 milliards de litres de lait

En Belgique, 4,38 milliards de litres ont été collecté par les laiteries dans les exploitations belges en 2023. Le Wallonie y contribue pour 30 %. La Wallonie voit la quantité de lait livrée aux laiteries rester relativement stable à l'inverse de celle de la Flandre qui progresse.

En 2023, en Belgique, seul 2,6 % du lait est biologique. Environ 2/3 de ce lait a été collecté par des laiteries wallonnes alors qu'en conventionnel, la Wallonie en collecte environ 46 %.

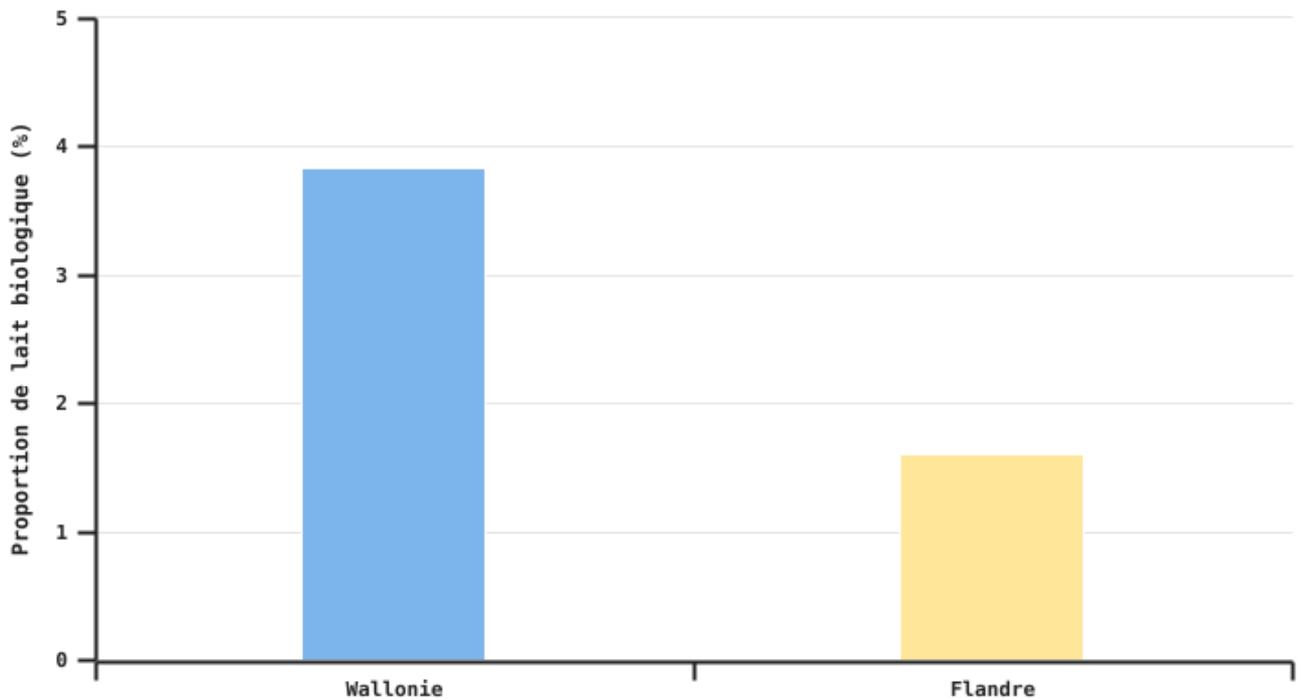
Evolution de la production laitière livrée aux laiteries en Belgique



EAW_Source : CBL

© ODW - 2024

Répartition de la production laitière livrée aux laiteries en Belgique



EAW_Source : CBL

© ODW - 2024

Weitere Informationen ?

Sources :

- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)
- Centre wallon de Recherches agronomiques :
<https://www.cra.wallonie.be/fr/organisation-du-travail-dans-des-exploitations-wallonnes>

